Conseil d'établissement

École au Trésor-du-Boisé

Séance ordinaire du 10 décembre 2024

École au Trésor-du-Boisé

3925 rue Claude Henri-Grignon, Saint-Laurent, QC.

Local 317

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Mme Josée Blais	Représentante des parents
2	Mme Cathia Erbs	Représentante des parents
3	Mme Adèle Coriati	Représentante des parents
4	M Timothée Poisot	Représentant des parents
5	M Mounir Mechmach	Représentant des parents
6	Mme Ryma Doudou	Représentante des parents
1	Mme Rita Germanos	Enseignante
2	M Tarek El-Chaar	Enseignant
3	Mme Monika Montminy	Enseignante
4	Vacant	Enseignant
5	Mme Geneviève Lemay-Lapointe	Technicienne du service de garde
6	Mme Ana-Maria Vioreanu	Un membre du personnel de soutien
7	*Vacant*	Représentant de la communauté
Seront également présents à la table du conseil :		
	Mme Chantal Mayrand	Directrice de l'école
	Mme Maude Dumouchel-Lefebvre	Directrice adjointe de l'école
	Mme Stéphanie Houle	Directrice adjointe de l'école

Sont absents

1		
2		

21	La convocation, le quorum et les présences :	
026-CÉ 24/25 - 14	CONSIDÉRANT QUE	Conformément à l'article 61 de la Loi sur l'instruction publique, le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents. 1988, c. 84, a. 61; 1997, c. 96, a. 13.
	EN CONSÉQUENCE	Madame Chantal Mayrand, directrice de l'école au Trésor-du-Boisé, ouvre la séance à 18h35, après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

22	Question(s) du public :
	Il n'y a pas de question du public.

23	Adoption de l'ordre du jour :	
026-CÉ 24/25 - 15	CONSIDÉRANT QUE	La directrice et le président 2024-2025 ont élaboré un projet d'ordre du jour; que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Josée Blais et appuyée par M. Mechmach, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 décembre 2024 avec les changements suivants : - Ajout d'un point varia : fermeture du service de garde l 20 décembre - Ajout du point 27k : Adoption d'une campagne de financement pour les finissants

24	Adoption du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024:	
026-CÉ 24/25 - 16	PRÉAMBULE	Madame Chantal Mayrand, directrice de l'école au Trésor-du-Boisé, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de M. Mechmach et appuyé par Mme Josée Blais;
	D'ADOPTER	Le procès-verbal du 8 octobre 2024.

25	Suivi(s) au procès-verbal :
	- Aucun suivi pour l'instant

26	Les rapports et les redditions de comptes :

P1 – Points d'information de la direction :

a)	**RAPPORT DE LA DIRECTRICE :** • **Aide à la classe**

	Nous avons reçu une somme nous permettant d'offrir 117 heures d'aide à la classe, à répartir entre 9 personnes, ce qui représente un budget d'environ 150 000$.Le but de cette mesure est de soutenir les enseignants dans différentes tâches pédagogiques. • **Suivi sur le retour collectif-information sur la distribution des montants** Suite au jugement, il a été décidé par le CSSMB que l'argent serait réparti en fonction des différents besoins des familles dans chacune des écoles. • **Troque ton jouet** Belle activité qui s'est déroulée le 4 décembre dernier! Les enfants étaient très heureux d'y participer et de repartir avec un nouveau jouet. Merci aux nombreux parents bénévoles qui ont permis de faire de cette activité un succès. • **Brigade verte** Un comité formé de 2 élèves par niveau est invité à sensibiliser les élèves au recyclage. Ce comité est supervisé par Mme Mélanie Binette. Les élèves de l'école auront 3 à 4 défis dans l'année. • **Journées thématiques** Dans le but de favoriser un sentiment d'appartenance, nous avons créé des journées thématiques. En novembre, nous avons vécu la journée moustache et ce jeudi 12 décembre, les élèves et le personnel sont invités à porter des accessoires de Noël • **Écoles franco-québécoises** Du 22 novembre au 4 décembre, Mme Mayrand et deux enseignantes de l'école, Mme Jeanne Fiola et Mme Maude Bergeron ont eu l'opportunité de faire un séjour en France. L'intention de ce voyage était d'échanger au niveau des pratiques efficaces. Ce fut une belle occasion de partage d'expertise. Voici les deux observations principales réalisées par l'équipe : 1. Nous devons développer davantage la culture générale chez nos élèves; 2. Nous devons également favoriser l'autonomie chez nos élèves;

P2 – Points d'information du service de garde :

b)	**RAPPORT DU SERVICE DE GARDE :** • **Accueil de stagiaires** Nous accueillons trois stagiaires pour le mois de décembre.

27	Les travaux du conseil d'établissement ;

27-a)	Présentation de Patrick Goulet, président, et Safwan, vice-président du conseil des élèves de l'école au Trésor-du-Boisé 2024-2025.
	Deux élèves du conseil d'élèves viennent se présenter aux membres du conseil d'élèves et expliquent leurs rôles et responsabilités au sein du conseil des élèves.

27-b)	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (LIP. art. 89.2 et 110.04);
	Mme Chantal Mayrand, directrice d'établissement, demande aux membres du conseil s'ils ont des suggestions : - Célébrations-école - Au conseil d'élèves, en début de rencontre, les élèves ont été questionnés sur ce qu'ils aimaient à l'école - Questionnaire QSVER qui sera effectué par les élèves de la 4e à la 6e année - Idée d'un projet d'environnement durable avec le ministère de l'environnement Patrick Goulet, président du conseil d'élèves propose, et il est appuyé par M. Mounir Mechmach.

27-c)	Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale (LIP. art. 94 et 110.4);	
026-CÉ 24/25 - 17	PRÉAMBULE	Mme Chantal Mayrand explique aux membres du conseil d'établissement que nous avons 26 000$ dans un fonds à destination spéciale qui peut être dépensé pour un projet particulier;
	CONSIDÉRANT	Que nous avons des besoins au niveau des installations et du matériel de la cour d'école et que nous désirons que tous nos élèves en bénéficient;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Ryma Doudou et appuyée par Mme Josée Blais;
	D'ADOPTER	La proposition de laisser Mme Chantal Mayrand utiliser ce budget au cours de l'année scolaire 2024-2025 selon les besoins qui se présenteront.

27-d)	Suivi du budget annuel de l'établissement (LIP. Art.96.24 et 110.13)
	Madame Mayrand, directrice, explique que le budget est équilibré et qu'environ 50% de celui-ci a déjà été dépensé, ce qui est très bien à ce temps-ci de l'année;

27-e)	Présentation et suivi du projet éducatif 2024-2027 – Les moyens (LIP. Art. 74 et 109);
	Madame Chantal Mayrand, directrice d'établissement, présente les moyens qui seront mis en place afin d'atteindre les objectifs ciblés dans le projet éducatif;

27-f)	Organisation des services extrascolaires (LIP. art. 90 et 110.3)	
026-CÉ 24/25 - 18	PRÉAMBULE	Mme Chantal Mayrand explique aux membres du conseil d'établissement que les élèves de 6e année participent à une ligue de mini-volleyball et s'entrainent à l'extérieur des heures de classe (2 entrainements de soir). Cette activité coûte 275$/enfant;
	CONSIDÉRANT	Que cette activité développe un fort sentiment d'appartenance chez nos élèves et que le besoin de bouger est important chez nos jeunes et que nous souhaitons favoriser les saines habitudes de vie;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Monika Montminy et appuyée par M. Mounir Mechmach;
	D'ADOPTER	La proposition qui permet à nos jeunes de s'entrainer au volleyball.

27-g)	Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (LIP art. 461)	
026-CÉ 24/25 - 19	PRÉAMBULE	Mme Maude Dumouchel-Lefebvre, directrice adjointe, présente un tableau qui résume la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle ;
	CONSIDÉRANT	Que l'ensemble des contenus est abordé au cours de l'année scolaire;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Rita Germanos et appuyée par Ana Maria Vioreanu, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	La planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

27-h)	Entente d'allègement au service de garde et crédit école – effets scolaires.
	Madame Chantal Mayrand, directrice d'établissement, explique que nous avons quelques familles qui vivent des difficultés financières. Elle souhaite entendre les membres du conseil d'établissement sur leur position face à cette réalité. Il est entendu par les membres du conseil d'établissement, que nous pouvons faire une entente de paiement dans des situations qui n'ont pas été choisies par la famille : 1- Situation temporaire 2- Situation qui n'a pas été choisie par les parents (ex : maladie, décès, …) Si de telles situations se présentent chez nos familles, il est entendu qu'elle devront payer un certain pourcentage de la facture. En résumé, on souhaite protéger l'enfant dans cette situation passagère

27-i)	Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien des élèves (LIP. art. 87)	
026-CÉ 24/25 - 20	PRÉAMBULE	Mme Maude Dumouchel-Lefebvre, directrice adjointe, explique que les élèves de 6e année auront la chance de présenter une pièce de théâtre les 30 avril, 1er et 2 mai.
	CONSIDÉRANT	Que cette activité sera organisée pour nos finissants de 6e année et pourra les motiver à la fin de leur parcours primaire ;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Monika et appuyée par M.Poisot, il est résolu à l'unanimité;

	D'ADOPTER	La présentation de la pièce de théâtre des élèves de 6e année.

27-j)	Mise à jour des règles de régie interne du conseil d'établissement. (LIP art. 67 et 108)	
	PRÉAMBULE	Madame Chantal Mayrand, directrice d'établissement, prévoit offrir 48 heures aux membres du conseil d'établissement afin de répondre à une proposition qui serait effectuée entre deux réunions du conseil d'établissement;
	CONSIDÉRANT QUE	Ce délai permettrait à tous les membres de prendre connaissance de la proposition;
	EN CONSÉQUENCE	il est résolu à l'unanimité;
	D'APPOUVER	La proposition d'octroyer 48 heures aux membres du CÉ.

27-k)	CAMPAGNE DE FINANCEMENT	
026-CÉ 24/25 - 21	PRÉAMBULE	Mme Maude Dumouchel-Lefebvre, directrice adjointe, présente l'idée d'une campagne de financement sous forme de soirée d'improvisation pour les élèves de 6e année pour leur sortie de camp à la fin de l'année
	CONSIDÉRANT	Que les élèves de 6e année doivent faire des campagnes de financement pour payer leur activité de fin de primaire;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Blais et appuyée par M.Mechmach, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	L'organisation de la soirée d'improvisation pour les élèves de 6e année

28	Affaires nouvelles
	Fermeture du service de garde le 20 décembre 2024 : Mme Geneviève Lemay-Lapointe, technicienne en service de garde, informe les membres du conseil d'établissement que le service de garde fermera exceptionnellement à 17h00, le 20 juin 2024.

29	Levée de la séance :	
026-CÉ 24/25 - 22	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de madame Mme Monika Montminy et appuyée par M. Mounir Mechmach, il est résolu à l'unanimité;

	DE LEVER L'assemblée de la séance ordinaire à 20h32.

30	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire :
	M. Mounir Mechmach nous présente un résumé de la rencontre de parents qui s'est déroulée le 24 octobre 2024. M. Mechmach enverra le procès-verbal à Mme Mayrand qui le fera parvenir à tous les membres du conseil d'établissement.